## Conférnece 10

## Evaluation

1. Le sens des activités d’évaluation
2. Les conditions d’une évaluation efficace
3. Le sens des activités d’évaluation
4. Les conditions d’une évaluation efficace

Vérifier le niveau d’acquisition pendant ou après la séquence (évaluation formative). C’est dans ce cas un outil de diagnostic des difficultés et des réussites. Le but est de faciliter l’apprentissage.

Lors de ces évaluations, qui doivent être fréquentes, l’élève a le droit de se tromper. Les erreurs, les blocages sont exploités par le professeur pour ré-expliquer. C’est un moment privilégié de dialogue qui doit permettre :

 à l’élève de savoir où il en est ;

 au professeur de proposer :

 des activités d’aide aux élèves en difficulté,

 des activités plus complexes aux élèves très performants.

Faire le bilan des acquis (évaluation sommative)

Quand le professeur considère que les élèves ont suffisamment pu s’entraîner, il propose une évaluation où l’apprenant doit faire la preuve qu’il a atteint l’objectif (évaluation sommative).

Dans ce cas, il n’a plu droit à l’erreur. L’évaluation se traduit par une note ou une reconnaissance des acquis (lorsque l’on décide de faire passer l’élève à une classe supérieure…)

*Evaluer objectivement en précisant les critères d’évaluation*.

             Quoi évaluer ?

L’évaluation porte sur :

 des compétences,

 des savoirs et savoir-faire,

 des attitudes.

L’évaluation du travail de l’élève ne doit pas être subjective. Le professeur doit pouvoir justifier l’appréciation ou la note attribuée. Il est donc important de préciser les critères d’évaluation qui définissent le contrat de travail de l’élève.

L’élève doit être dès le départ informé sur ces critères ou indicateurs de réussite.

*Expliciter clairement les critères  ou les indicateurs de réussite.*

Il ne s’agit là que d’un modèle qui vous appartiendra de compléter, de contextualiser en fonction des spécificités de vos classes.

Ces référentiels proposent des critères ou des indicateurs de maîtrise des compétences.

Il s’agit donc de critères de fin de formation (ce que théoriquement l’élève est censé maîtriser).

En cours de formation, il sera important, voire indispensable :

 d’une part, d’affiner les critères en fonction des prérequis et des acquis des élèves ;

 d’autre part, d’éliminer toute ambiguïté dans la formulation de ces critères.

**En début d’apprentissage**.

Le professeur :

 impliquera ses élèves dans son projet d’enseignement ;

 donnera du sens aux activités qu’il aura à proposer tout le longdu

 projet didactique. Ce sont des outils d’aide à l’enseignement.

L’apprenant :

 saura ce que l’on attend de lui et se préparera en conséquence.

 Ces grilles seront pour lui des outils facilitateurs, d’aide à

 l’apprentissage.

**En fin d’apprentissage( ou de séquence)** :

Pour le professeur,

Ce seront des outils d’évaluation critériée de l’ensemble du groupe classe et de chaque élève par rapport à la compétence finale mais aussi par rapport à chaque compétence intermédiaire. Ainsi, le professeur saura le degré de réinvestissement par sa classe et par chacun de ses élèves des contenus qu’il avait dispensés.

Ces grilles donneront au professeur une vision claire :

 des difficultés (obstacles) rencontrés.

 des performances réalisées et des résultats obtenus par la classe et par chaque élève. Par conséquent, il saura quelle décision objective prendre : Si objectif atteint (maîtrise de la compétence) : Passage à l’unité didactique suivante.

Si objectif non atteint : construction de séquences de remédiation et régulation.

Pour l’apprenant,

Ce sont des « fiches contrat » ou des grilles par rapport auxquelles il s’auto-évaluera. Ces fiches-référence lui serviront ainsi de reprendre les énoncés erronés de ses productions, de corriger ses erreurs…

 **Remarques :**

La notation des copies est toujours aléatoire. Des examinateurs (correcteurs) différents n’évaluent pas de la même façon les mêmes objets, n’utilisent pas de manière identique les échelles de notes, et produisent des jugements qui n’ont pas de stabilité dans le temps.

Plutôt que de succomber au mythe de la note « vraie », ne vaut-il pas mieux se centrer sur ce à quoi sert (ou devrait servir !) l’évaluation quand elle s’intègre au processus de formation ? On désigne comme formative une évaluation qui joue un rôle de régulation de l’enseignement et des apprentissages. L’évaluation contribue, par les informations qu’elle apporte, à une bonne régulation du processus didactique ( de l’enseignement et/ou l’apprentissage).

S’il s’agit d’un processus d’apprentissage, le but est de guider l’élève, de lui permettre de reconnaître, de comprendre et de corriger lui-même ses erreurs. **(Fonction Corrective**), de l’informer sur les étapes franchies ou non,tout en informant l’enseignant sur les effets réels de son actions pédagogique **(Fonction Régulatrice**).

 L’évaluation se propose moins de dire la réalité telle qu’elle est que d’aider à devenir ce qu’elle pourrait être(Visée transformatrice).

En effet, si l’essentiel est d’aider l’élève à repérer, analyser et comprendre ses erreurs pour ne plus les commettre, *l’évaluation doit disposer d’un modèle théorique rendant possible cette analyse et, plus généralement, d’un modèle du fonctionnement cognitif de l’élève.*

            **Le sens des activités d’évaluation Les conditions d’une évaluation efficace.**

Pour évaluer, il faut soit posséder, soit construire à cet effet un référent constitué pour l’essentiel par un ensemble de critères qui spécifient ce que l’on estime être légitimement en droit d’attendre de l’apprenant (indicateurs de réussite), et lire ce réel à partir de cette grille en cherchant des signes (les indicateurs) susceptibles de témoigner de la satisfaction de l’attente, et dont l’ensemble constituera le référé de l’évaluation.

            **.**

L’évaluation efficace est celle qui atteint son but. Bien évaluer, c’est en premier lieu comprendre ce que l’on fait, pourquoi on le fait. La difficulté est de savoir de quel point de vue il faut se placer pour trancher de la pertinence d’une pratique : il n’y a pas d’évaluation correcte en soi dans l’absolu. Mais il y a des évaluations pertinentes, en fonction d’une intention donnée et pour un usage social, institutionnel…précis.

En évaluation formative, les enseignants ont pour tâche de contribuer au développement positif des élèves en facilitant leurs apprentissages. C’est cet objectif pédagogique qui donne son sens à l’évaluation formative.

Et l’évaluation efficace est celle qui éclaire bien, d’où la nécessité d’expliciter les attentes en termes de compétences et de savoir-faire, d’analyser et d’interpréter les erreurs, d’identifier les caractéristiques des apprenants, de faire un diagnostic précis des acquis et des lacunes, des forces et des faiblesses de chacun.

Noter semble peu fiable. Aujourd’hui, l’impératif c’est d’apprécier le plus objectivement possible le degré d’atteinte des objectifs pédagogiques assignés aux apprenants.

L’évaluation ne doit pas s’arrêter aux relevés quantitatifs des résultats de nos élèves (%, notes, moyennes). Elle doit pouvoir donner une interprétation rigoureuse de ces résultats, ceux qui méritent effectivement d’être pris en considération.

En effet, pour évaluer, il faut bien à la fois observer le plus rigoureusement possible, et d’interpréter, le plus pertinemment possible

**Evaluer, c’est informer**.

En outre, l’évaluation réalisée par le professeur ne va pas se contenter à mesurer, juger et décider, mais aussiapporter de l’information utile à l’élève pour faciliter ses apprentissages, lui permettre de prendre conscience de ses erreurs et ce en lui fournissant les repères lui permettant de s’auto-évaluer correctement. L’évaluation est, dans ces conditions, descriptive. Comme telle, elle est seule compatible avec une relation d’aide  préconisée par l’approche pédagogique centrée sur l’apprenant. Il s’agit alors ***d’informer pour aider*** et non plus juger pour seulement décider.

* des apprenants autonomes ; certains groupes devant réaliser des activités en dehors de la présence et de l’attention directes de l’enseignant, les apprenants doivent avoir développé cette compétence transversale, qui relève avant tout des savoir-être mais aussi des savoir-faire ;
* des programmes et programmations suffisamment souples ;  comme pour toute pratique plaçant l’apprenant au centre de la relation pédagogique, les contraintes institutionnelles, au premier rang desquelles le strict respect des programmes et programmations, doivent permettre de s’adapter à des éléments qu’il n’est pas possible de prévoir ni d’anticiper…
* des supports d’enseignement variés et adaptés ; s’adapter aux difficultés rencontrées par les différents apprenants nécessite des ressources multiples et diversifiés ;
* des enseignants formés et maîtrisant nombre de compétences, comme par exemple la gestion de plusieurs groupes simultanément, l’analyse typologique des erreurs et la transformation de ces erreurs en besoins de compétences puis en programmes de remédiation, etc. ;

des conditions matérielles permettant cette différenciation : « coins » d’apprentissage en autonomie, ateliers, centres de ressource, etc.